



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 24 mai 2018

Présidence : Mme Anuta Pichon

Objet : **Préavis n° 2018/08** – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2018/08,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2018 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 245'700.00 (deux cent quarante-cinq mille sept cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 9'200.00 (neuf mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;
- 2) de compenser la péjoration du résultat de Fr. 236'500.00 par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2018.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2018 est dès lors arrêté comme suit :

| | |
|---|-------------------------|
| Excédent de charges initialement prévu au budget 2018 : | Fr. 103'000.00 |
| Charges complémentaires : | Fr. 245'700.00 |
| Revenus complémentaires : | <u>Fr. 9'200.00</u> |
| Résultat intermédiaire (excédent de charges) : | Fr. 339'500.00 |
| Prélèvement dans le fonds de réserve générale : | <u>Fr. - 339'500.00</u> |
| Nouvel excédent de charges prévu au budget 2018 : | <u>Fr. -.-</u> |

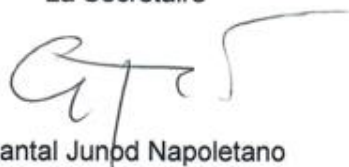
Ainsi délibéré en séance du 24 mai 2018.

La Présidente


Anuta Pichon



La Secrétaire


Chantal Junod Napoletano